

DENT2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Dès le premier jour du master, vous accueillerez et dispenserez les soins à vos propres patients, quelles que soient la discipline et la difficulté du traitement à appliquer. Vous assurerez le suivi de leur traitement tout au long des deux années du master. Toutefois, vous ne serez pas laissé à vous-même durant vos consultations : les enseignants et assistants seront toujours présents pour définir avec vous le diagnostic et la nature du traitement à proposer, vérifier la qualité des actes posés et intervenir en cas de difficulté.

Tout d'abord supervisé de manière très rapprochée, vous serez ensuite amené progressivement à une pratique autonome, afin de pouvoir travailler de façon totalement indépendante dès l'obtention de votre diplôme. À la fin du master, l'évaluation ne porte plus que sur les stages cliniques et sur le mémoire.

Votre profil

Vous

- souhaitez acquérir les compétences cliniques et techniques vous permettant d'aborder la pratique de l'art dentaire et d'accéder à la

DENT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un praticien autonome de l'art dentaire, impliqué dans la promotion de la santé générale de ses patients et y contribuer activement par une gestion efficace de leur santé bucco-dentaire, tel est le défi que se prépare à relever le diplômé du Master en sciences dentaires de l'UCLouvain.

Au terme de sa formation, le diplômé a acquis et développé :

- la maîtrise des compétences cliniques et techniques qui lui permettent d'aborder la pratique de l'art dentaire de manière autonome,
- la capacité de mener, en relation avec l'ensemble des matériaux et techniques mis à sa disposition sur le marché, une démarche critique et diagnostique en rapport avec les cas cliniques qui se présentent à lui,
- la capacité d'établir une relation de confiance avec son patient, de lui expliquer très clairement le plan de traitement qu'il lui propose ainsi que toute autre solution alternative.

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large et solide socle de savoir, de savoir-faire et de compétences en sciences dentaires qu'il est capable de mobiliser, tout au long des deux années de stages cliniques qu'il réalise sous encadrement et supervision, le menant à prendre en charge ses patients au travers de toute la complexité d'un plan de traitement pluridisciplinaire.

Par ailleurs, il se prédispose à s'interroger sur sa pratique professionnelle en y portant constamment un regard critique afin de l'enrichir et la consolider. Dans l'intérêt de ses patients, il aura acquis, tout au long de sa formation théorique clinique, une attitude de développement continu qui lui permettra de faire preuve, dans sa vie professionnelle, d'un haut niveau d'expertise, susceptible d'adaptation et d'évolution pour rester à la pointe de la pratique dentaire.

Il sera capable de mobiliser ses compétences cliniques qu'il

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Pour les étudiants de finalité approfondie

1. Développer un esprit scientifique

Il sera capable d'intégrer les connaissances de différents domaines et disciplines, pour les appliquer concrètement, au début de son stage à des situations cliniques courantes, et, continuellement par la suite au cours de son Master, à des cas de plus en plus complexes avec un degré croissant d'autonomie.

1.1. Intégrer les connaissances essentielles des sciences fondamentales, biomédicales, techniques et cliniques à une pratique efficace de l'art dentaire,

- 5.1. Identifier les attentes du patient, enfant ou adulte, en termes de besoins et de demandes par la pratique de l'écoute active,
- 5.2. Appréhender et prendre en charge de manière appropriée le stress du patient et le sien propre,
- 5.3. Communiquer, dans un degré de complexité approprié et adapté, avec le patient pour lui exposer les possibilités thérapeutiques,
- 5.4. Respecter les droits du patient, en particulier en appliquant les règles de confidentialité et du consentement éclairé,
- 5.5. Identifier les facteurs psychologiques et médicaux provoquant et/ou perpétuant une maladie dentaire, orale et faciale, ou un dysfonctionnement voire une autre pathologie,
- 5.6. Communiquer avec le patient dans une seconde langue.

6. Fonctionner dans une équipe

Il sera capable de prendre conscience de ses propres connaissances et de pouvoir en faire part à d'autres praticiens de l'art de guérir avec qui il(elle) pourra interagir dans l'intérêt du patient.

- 6.1. Fournir des informations à propos de ses connaissances, ses diagnostics, ses propositions de traitements, dans un degré de complexité approprié et adapté (type de vocabulaire, quantités d'informations, ...),
- 6.2. Connaître ses compétences et les limites de sa propre expertise,
- 6.3. Inscrire son action dans une équipe pluridisciplinaire en respectant la hiérarchie, les différents rôles / fonctions de chacun des acteurs et l'organisation de l'institution,
- 6.4. Collaborer avec d'autres professionnels pour promouvoir la gestion efficiente des moyens cliniques limités.

7. Agir en professionnel social et responsable

Il sera capable de comprendre sa pratique par une approche sociétale, éthique et économique.

- 7.1. Situer la place (relative) de la pratique dentaire dans l'amélioration de la santé générale de la population et analyser les enjeux actuels pour la santé et les systèmes qui les régissent,
- 7.2. Développer une pratique professionnelle socialement responsable, morale et éthique,
- 7.3. Gérer l'organisation d'un cabinet dentaire (informatique, hygiène, surface exploitable, équipe, gestion de dossier,...) et sa comptabilité,
- 7.4. Connaître et respecter les aspects déontologiques et légaux relatifs au traitement dentaire, à la confidentialité et à l'erreur médicale,
- 7.5. Connaître et régler les conflits d'intérêts qui surviennent dans l'exercice de ses en respectant d-1 0 194.84399414 Tm [(7. Agir en professionnel soc

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

				Bloc annuel	
				1	2
○ WDENT2296	Clinique d'orthodontie		PR [q1+q2] [70h] [3 Crédits]		x
○ WDENT2257	Séminaires pluridisciplinaires	Julien Beauquis Aurélie Chantrenne Chloé Hardy (coord.) Armand Irakoze Michèle Magremanne Valentin Michaux Laurent Pitance Selena Toma	PR [q2] [30h] [2 Crédits]		x

○ Cours de langue (3 crédits)

L'étudiant choisit soit l'anglais soit le néerlandais.

⌘



Finalité spécialisée [30.01]

Orthodontie dentaire et para-disciplinaire
Myriam Delatte

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Pathologies et thérapeutiques buccales et oro-faciales (20 crédits)

○ WDE:NT2161	Pathologies et thérapeutiques maxillo-faciales et oto-rhino-laryngologie	Clotilde De Dorlodot Samantha Hassid Pierre Mahy (coord.)	FR [q1] [25h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ WDE:NT2152	Pathologie et thérapeutique oro-faciale	An-Katrien De Roo Christine Galant Delphine Hoton Pierre Mahy (coord.)	FR [q1] [50h+20h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ WDE:NT2154	Implantologie	Chloé Hardy Pierre Mahy (coord.) Selena Toma	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	
○ WDE:NT2155	Medecine dentaire pediatrique	Julien Beauquis Geneviève Delheusy Anne Fortpied Armand Irakoze (coord.) Mireille Kanaan Julian Leprince (coord.) Stéphanie Theys	FR [q1] [35h+15h] [4 Crédits] 🌐 x	X	
○ WDE:NT2156	Orthodontie et orthopédie dento-faciale		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ WDE:NT2157		Myriam Delatte	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	

FR

Pathologie et thérapeutique oro-faciale

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DENT2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#), pages 24 à 29).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en sciences dentaires		Accès direct	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bacheliers en sciences dentaires		Accès direct	
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Pas d'accès		-	
Bacheliers étrangers			
Pas d'accès		-	

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Aucune passerelle pour ce master.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Pas d'accès		-	
Masters			
Pas d'accès		-	

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Le master en sciences dentaires n'est pas accessible aux diplômés de deuxième cycle non universitaire.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Ceci étant, le master en sciences dentaires n'est pas accessible selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Les points forts de la formation en sciences dentaires à l'UCLouvain sont liés principalement à l'encadrement clinique et à la qualité des stages.

Ce programme met réellement l'accent sur ces enseignements cliniques (63 crédits sur 120 crédits) et au fur et à mesure que l'étudiant a acquis les compétences théoriques et précliniques essentielles, les enseignements ne sont plus constitués que par des activités cliniques. Les étudiants en stage sont d'abord supervisés de manière très rapprochée puis progressivement, ils sont formés et incités à développer une autonomie dans leur pratique pour être à même de travailler de manière totalement indépendante dès l'obtention de leur diplôme. Il est d'ailleurs à souligner qu'à la fin du Master, l'évaluation ne porte plus que sur les stages cliniques et sur le mémoire. Ce dernier permet de développer une démarche de réflexion et un sens critique complémentaires d'une pratique technique de qualité.

Pour atteindre de tels objectifs, certains enseignants du programme de bachelier (Bac2 & Bac3) ont mis au point des dispositifs d'enseignement qui impliquent les étudiants dans leurs apprentissages et leur permettent de développer tout au long de leur formation un sens critique relatif à leur future profession. Il existe donc diverses situations d'apprentissage qui convergent toutes vers les mêmes objectifs.

Par ailleurs, il est à signaler qu'un cours interdisciplinaire est organisé en Master ; il s'agit du cours d'implantologie qui comprend des matières enseignées préalablement dans différentes disciplines (stomatologie, parodontologie et prothèse). Ce cours permet une réelle intégration des notions cliniques relatives à tout traitement faisant appel à la pose d'implants et à la reconstitution prothétique ultérieure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir le règlement des examens).

Par contre, l'évaluation des stages cliniques est continue. Chaque étudiant doit régulièrement faire la preuve de l'acquisition des compétences cliniques essentielles et de son autonomie face à différents cas cliniques qui se présentent à lui. Les évaluations cliniques intègrent le travail des 22 mois et la présentation et réalisation pratique d'un cas clinique sous la supervision d'un Chef de Service de la discipline. En outre, cette évaluation tient compte de la progression de l'étudiant tout au long de son stage.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Des échanges d'étudiants sont organisés en 2ème bloc annuel de Master avec différentes universités belges (Programme Erasmus Belgica : KULeuven), européennes (Programme Erasmus : Lisbonne, Bordeaux, Madrid, etc.) et canadiennes (Programme Mercator : Montréal, etc.).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Masters de spécialisations accessibles, sur concours :

- Master de spécialisation en dentisterie générale
- Master de spécialisation en orthodontie
- Master de spécialisation en parodontologie

Formations doctorales accessibles :

- Doctorat en sciences dentaires
- Doctorat en sciences médicales
- Doctorat en sciences biomédicales

CERTIFICATS

Des certificats universitaires sont accessibles après le Master en sciences dentaires :

- Dentisterie conservatrice et endodontie
- Dentisterie pédiatrique
- Prothèse dentaire

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

SSS/MEDE/MDEN

Ecole de médecine dentaire et de stomatologie ([MDEN](#))

Faculté de médecine et médecine dentaire ([MEDE](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))